

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DU COMMERCE INTERNATIONAL

Guide d'appréciation du personnel

INTRODUCTION - CE QUI A CHANGÉ ET POURQUOI

Ce qui a changé

- Nouvelle formule d'appréciation de quatre pages pour le groupe FS; nouvelle formule de deux pages pour le groupe EX documents plus courts
- Une formule pour le groupe EX-1 à 5, une autre pour le groupe FS, et une autre pour le personnel permutant du groupe GE (quand la conversion à ce groupe sera terminée)
- Une nouvelle partie servant à évaluer les résultats par rapport à certains objectifs principaux
- Révision de cinq critères d'appréciation
- Mise à jour de toutes les définitions
- Formule de perfectionnement des compétences axée sur la gestion
- Ensemble des renseignements condensés en un seul guide
- Aucune case à cocher

Pourquoi modifier le système actuel

- pour simplifier et uniformiser le processus;
- renforcer l'obligation de rendre compte;
- et faire en sorte que soient évaluées les qualités nécessaires pour que nous respections la devise «gérer pour l'avenir».

Nouvelle formule

Pour l'année d'appréciation 1994-1995 à compter du 1^{er} août 1994, une nouvelle formule de quatre pages servira pour tous les agents du service extérieur. Une version plus brève de cette formule sera utilisée pour les agents permutants et non permutants du groupe EX-1 à 5. L'évaluateur est appelé non seulement à procéder à l'appréciation traditionnelle fondée sur les connaissances, les capacités et les qualités personnelles manifestées, mais aussi, avec la nouvelle formule, à décrire les responsabilités et les objectifs de l'employé pour l'année d'appréciation ainsi que les résultats atteints.